



# Cahier d'acteur n°206

janvier 2012

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet [www.debatpublic-lgv-pocl.org](http://www.debatpublic-lgv-pocl.org). Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

## La LGV POCL : un atout majeur pour Magny Cours et ses entreprises

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



**Circuit Nevers Magny Cours**  
Technopôle – 58 470 Magny Cours  
Tél. : 03 86 21 80 31



**Pôle de la Performance**  
Technopôle - 58470 Magny-Cours  
Tél. : 03 86 21 22 00

*La tradition industrielle est ancienne dans la Nièvre, notamment dans le secteur automobile et des transports, avec une concentration d'activités relevant du domaine de la compétition mais également de la sous-traitance classique de ce secteur. D'importants investissements témoignent de la détermination de la Nièvre à consolider ce potentiel historique et cet atout différenciant majeur, en particulier sous les angles complémentaires de la compétition, de la technologie et de la formation, en se dotant d'équipements exceptionnels au service de la compétitivité de ses entreprises.*

*Aujourd'hui, le circuit de Nevers Magny Cours, connu pour ses compétitions internationales, gagne tout autant à l'être pour son Pôle de la Performance, qui accueille de nombreuses entreprises, près de 350 emplois et un centre d'activités, de recherche technologique et de développement. Jouissant d'une notoriété nationale et internationale par ses particularités, sa haute technologie et son apport au sein d'une filière en forte évolution, soutenu par l'ensemble des collectivités (Etat, Région Département) et des acteurs du développement économique, le Circuit et le Pôle de la Performance ont lancé une stratégie de conquête et d'ouverture pour un développement concerté et porteur d'avenir.*

*Nous avons souhaité contribuer au débat public en présentant la dynamique de développement en cours au niveau de ce site remarquable et les enjeux que nous relevons dans les choix de mise en œuvre de la LGV.*



jours et la piste Club 211 jours. L'activité se décompose en : 415 jours de roulage d'équipes professionnelles (2 ou 4 roues), 135 jours de tests pour motos et 150 jours

de stages de pilotage (dont formation, éco-conduite et sécurité). Par ailleurs, plus de 25 000 personnes ont pratiqué le karting et 5 000 séminaristes ont été accueillis.

## Un potentiel de développement à exploiter

Elément différenciant pour le territoire, le circuit de Nevers Magny Cours souhaite poursuivre son développement. Diverses activités complémentaires sont déjà envisagées : la création d'une piste de karting indoor, la rénovation et l'extension du musée, l'installation de simulateurs de conduite et l'organisation d'événementiel à envergure nationale.

Par ailleurs, une réflexion vient d'être lancée pour créer sur le site un parc à thème élaboré autour des sports mécaniques et des moyens de transport du futur. Une pré-étude d'opportunité, réalisée par Atout France, valide ce projet.

**Pour Serge Saulnier, Président du Directoire du Circuit,** " parmi les divers scénarios, nous pensons que les tracés Ouest et Médian sont ceux qui permettraient les mieux de fixer le Circuit dans son environnement concurrentiel et de développer l'ensemble de ses projets. En effet, une nouvelle gare, à proximité du site permettrait d'en améliorer l'accessibilité. Outre une hausse sensible du nombre de spectateurs pendant les manifestations sportives, le temps d'accès au Circuit est un critère de choix des constructeurs, manufacturiers ou équipes de course. Lorsqu'elles veulent faire des essais, les équipes de course se déplacent en nombre sur le Circuit tout au long de l'année et engendrent des retombées importantes pour l'économie présenteielle du territoire. A titre de comparaison, le Circuit du Mans est à 50 minutes de la Gare Montparnasse".

# Un centre de développement et d'essai aux portes du Circuit : le Pôle de la Performance

## Un Pôle labellisé Grappe d'Entreprises

Le parc technologique de Nevers Magny Cours comprend 24 entreprises dans le domaine de l'automobile et des transports : écuries de course, écoles de pilotage, motoristes, constructeurs... toutes les entreprises se rejoignent autour de la thématique "performance". Constituant un socle industriel de haut niveau, il concentre des organismes aux compétences reconnues, notamment : les études et réalisations de moteurs et châssis de compétition, l'aérodynamique externe (soufflerie à l'échelle 40% et centre de calcul)... permettant au Pôle d'être reconnu comme un centre de référence pour la démonstration technologique et la valorisation de nouveaux concepts. Regroupées en association, les entreprises du Pôle de la Performance sont aussi engagées dans l'innovation pour relever les défis énergétiques majeurs : les éco-énergies, les véhicules hybrides, les éco-matériaux et mettent leurs technologies au service d'autres secteurs que celui de la compétition automobile (moto, vélo, aéronautique, défense...). Réunissant des compétences complémentaires, le Pôle de la Performance permet ainsi de donner vie aux initiatives communes : participations collectives à des salons internationaux,

outils de communication et investissements mutualisés, projets de R&D collaboratifs...

Sont également membres du Pôle de la Performance : le Circuit de Nevers Magny Cours, l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports (qui accueille 550 étudiants dont 70 étudiants étrangers) et le Centre d'Activités de Recherche Technologique et de Développement "Welience".

Pour ses compétences et les thématiques sur lesquelles travaillent ses membres, le Pôle de la Performance a été reconnu, en 2011, Grappe d'Entreprises par la DATAR lors d'un appel à candidature national. Un partenariat avec Mov'eo, Pôle de compétitivité en R&D Automobile et Transports avancés, est en cours de finalisation et devrait permettre l'émergence de projets collaboratifs d'ampleur pour renforcer la compétitivité internationale des entreprises du Pôle et du territoire.

Par ailleurs, pour accompagner le développement de ces entreprises, le Conseil Général de la Nièvre a lancé une opération d'extension du Parc Technologique de 10 hectares.

## Des projets innovants à haute valeur ajoutée

Les secteurs d'activité du Pôle de la Performance étant des secteurs de pointe, la compétitivité des entreprises dépend principalement de leur capacité d'innovation. Le Pôle est catalyseur d'innovation et de recherche. Plusieurs Groupements d'Intérêts Scientifiques se sont ainsi créés entre des entreprises et l'Université. Parmi les entreprises qui développent des projets innovants, à titre individuel ou collectif, on peut notamment citer : Anvis, Danielson Engineering,

Exagon Motors, Automobiles Ligier Martini, Mygale, Oreca, Sodemo, Texys...

Profitant d'une très bonne accessibilité avec une "4 voies" qui le relie au cœur de Paris en moins de trois heures, le site pourrait être encore plus attractif si l'accessibilité était améliorée par la future LGV. Pour les chefs d'entreprises, cette nouvelle infrastructure serait source de développement.

- **Luc Marchetti (Exagon Motors) :** "Beaucoup d'entreprises industrielles locales (Danielson, Valéo...) travaillent avec des donneurs d'ordres installés en région parisienne, donc la LGV permettrait de dynamiser les relations commerciales (clients, fournisseurs) par ce type de déplacements. Elle faciliterait également le recrutement de certaines compétences, donc le développement des entreprises".
- **Bernard Delaporte (Danielson Engineering) :** "Une gare LGV à proximité permettrait de rapprocher nos entreprises des centres de décisions nationaux, essentiellement basés en région parisienne, et internationaux grâce à un accès facilité aux aéroports. L'organisation de réunions de travail sur ½ journée deviendrait possible et renforcerait les liens avec nos donneurs d'ordre".
- **Serge Meyer (Oreca) :** "L'export représente, en moyenne, 80% du chiffre d'affaires des entreprises industrielles du site. Recevoir, dans les meilleures conditions d'accessibilité, nos clients étrangers devient primordial pour le développement de nos entreprises. La LGV permettrait d'offrir une solution alternative à la route (temps d'accès depuis l'aéroport Paris Roissy Charles de Gaulle : 3 heures)".
- **Bertrand Decoster (Président du Pôle de la Performance) :** "Les PME du secteur de la compétition ont une forte présence à l'international et la ligne LGV nous offrirait, ainsi qu'à nos clients, un accès privilégié aux aéroports de Paris et Lyon".

## CONCLUSION

Le Circuit de Nevers Magny Cours et les entreprises du Pôle de la Performance se prononcent en faveur de la Ligne à Grande Vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon et de ses scénarios Ouest et Médian. Ces scénarios, qui permettent d'envisager une gare TGV à Magny Cours sont, parmi les différents scénarios présentés au débat public, ceux qui offrent les meilleurs atouts pour l'attractivité du site et le développement économique de ses PME et PMI.



Circuit Nevers Magny Cours  
Technopôle – 58 470 Magny Cours  
Tél 03 86 21 80 31



Pôle de la Performance  
Technopôle - 58470 Magny-Cours  
Tél 03 86 21 22 00

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR  
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67  
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org  
www.debatpublic-lgv-pocl.org